



LES DENTS DE LA MER

Aurait-on pu tourner un “remake” du film “les Dents de la Mer” à Plestin les Grèves!!! Oui, car le 20 octobre 2006, deux adhérents de l’Amicale que vous reconnaîtrez sur les photos, ont pêché un requin taupe de 2m60 et pesant 160 kgs, et sachant que cette espèce appartient à la famille des requins blancs et qu’il s’est pris dans un filet tramail posé sur le sable face à la plage de Tossenn ar C’hoz (près des Curés) et à un 1/4 de mille du haut de la plage, la réalisation aurait pu se faire ... !

Le 18 octobre vers 16 heures des éléments très favorables, prévisions météorologiques annonçant une mer calme, une tiédeur que seule la Bretagne connaît en cette saison, un coefficient de marée très pêchant (55-60) aiguillonnent nos deux lascars qui ne résistent pas à l’appel du roi Neptune. Le piège en nylon est tendu à l’emplacement indiqué ci-dessus; Sachant que le lendemain ils ne pourront pas relever leur filet pour des raisons gastronomiques (anniversaire d’une amicaliste), rendez-vous est pris dans deux jours, pour le 20/10 au port de Beg douar.

Le jour dit, l’aube se lève à peine que déjà nos deux pêcheurs quittent le mouillage (imaginez vous l’effort que doivent faire deux retraités pour se lever si tôt, il faut vraiment aimer la pêche !). Arrivés sur les lieux, par une manoeuvre parfaite du capitaine, le matelot se saisit aisément de la bouée et le relevage du filet commence.

Et là, bien que la mer soit calme et le courant nul, le filet oppose une forte résistance. Première pensée “il est plein de goémon” ... la journée s’annonce difficile ! Après une petite marche arrière, et une tirée rapide, les premiers mètres de la nappe apparaissent (pas de goémon) pourquoi cette lourdeur ... ??? Une dizaine de mètres sont à bord du bateau quand soudain apparaît une masse imposante cylindrique de couleur gris blanc. Deuxième pensée “un énorme sac plastique ... y'en a ras le bol des pollueurs qui rejettent leurs ordures en mer” Mais voilà que ce “sac” s’agite et nous reconnaissons la forme caractéristique d’un squal. Stupéfaction ! Après quelques instants de flottement nous décidons de traiter le problème à bras le corps. La tâche va être rendue difficile car il est bien pris, mais vivant. Il ouvre sa gueule et on peut apprécier son dentier (impressionnant). Mais impossible de le démailler ici pour lui rendre sa liberté !

Après avoir reconnu qu’il s’agit d’un requin “taupe”, nous décidons de l’amarrer le long de la coque côté tribord. Pour la queue pas de problème, nous saisissons la nageoire caudale et nous passons un bout afin de ligoter l’ensemble queue filet et l’amarrer au taquet arrière. Maintenant il faut ramener le corps parallèle au bateau et saisir la tête, opération plus compliquée. Après plusieurs tentatives de gaffage (la gaffe dérape sur la peau), nous réussissons enfin à crocher la base de l’énorme dorsale, ça tient !

Nous fabriquons un lasso et à l’aide de la gaffe d’amarrage nous réussissons à passer le noeud coulant jusqu’à l’arrière d’une pectorale (n’oubliez pas que le requin est dans le filet il a donc fallu se saisir de la nappe en faisant attention à ne pas se faire mordre et créer ainsi un accès pour permettre de glisser le bout d’amarrage. L’opération a duré plusieurs minutes. Après l’avoir attaché solidement le long de la coque nous constatons que 5 gros mulets ont été capturés à hauteur de sa tête et que ces derniers affolés par l’attaque de ce prédateur sont rentrés en force à travers les mailles à tel point que celles-ci se sont incrustées dans les chairs. Maintenant il ne nous reste plus qu’à ramener à bord les vingt mètres de filet immergés.

Deuxième surprise, en fin de maille, et cerise sur le gâteau, un magnifique homard bleu en ballade dans le coin s'est empêtré dans les rets. Quelle folle matinée !!! ... Maintenant cap sur le port.

Nous le rejoignons à vitesse réduite, subjugués par notre prise, que nous ne pouvons quitter des yeux. Nous nous mettons à fantasmer sur sa présence en ce lieu, à moins de 400 m de la côte, dans moins de 5 mètres d'eau (imaginons sa présence au mois d'août: des baigneurs s'ébattaient joyeusement dans l'eau, tout d'un coup l'aileron de notre taupe fend l'eau et se dirige vers la plage, la panique gagne nos nageurs qui rejoignent comme ils peuvent le rivage. Oui la séquence du requin au bord de la plage dans le fameux film "les dents de la mer" aurait pu être filmée à Plestin.

Revenons sur terre, il nous faut penser à son transfert sur la terre ferme. La marée descend depuis trois heures donc pas question d'accoster auprès de la cale de pleine eau. Nous décidons d'échouer au plus près de la cale de mise à l'eau. Manoeuvre réussie.

Nous restons à bord du bateau afin de l'aider à se coucher du côté opposé au requin. Ca y est, nous sommes à sec. Aidés de membres de nos familles et d'amis plaisanciers présents au port, après le démaillage de la bestiole, nous la hâtons jusqu'à la barre rocheuse. Comment faire pour la transférer à la cale??? Un coup de téléphone à un ami agriculteur (Loïc Pasquiou) qui est propriétaire d'un engin de levage type "manitou" voilà la solution !

Après quelques minutes, le manitou se rapproche et à l'aide d'une élingue, la taupe est ramenée sur



la cale où elle est déposée afin de la mesurer: 2m60 quelle belle bête!!!



Pour la pesée, nous décidons de nous rendre au "MagasinVert" qui dispose d'une balance pouvant supporter plusieurs tonnes. Transportée dans le godet (un bout de la queue et de la tête le dépasse), nous nous rendons sur les lieux après une ballade du port au site de la pesée, soit une promenade de 2 kms. Imaginez la tête des automobilistes qui ont doublé ou croisé ce convoi !!! Après avoir d'abord pesé l'ensemble, le requin est déposé sur la pelouse. C'est au tour

du manitou d'être pesé seul. Résultat: poids de l'animal : 160 kgs.

Maintenant il faut penser à le vider et à le débiter. Départ sur toul an héry. Nouvelle petite ballade ! Une fois sur place, sous les mains expertes de Jacques Tachot (adhérent), notre poisson est opéré. Nous constatons l'énormité du foie plus de 60 kgs, par contre l'estomac est vide. Ce qui nous fait penser qu'en cette période où maquereaux et mulets sont abondants à la côte, cette manne alimentaire a attiré le prédateur. Notre requin était-il seul ??? Nous ne le saurons jamais.

Les tripes rejoignent le Douron et font le bonheur des goélands et des crabes verts.

Transport à la ferme de Kéraliou ensuite, où Jacques Tachot nous le débite en calibrant les morceaux. Une partie est distribuée sur place aux amis, les autres ont rejoint le congélateur de nos deux pêcheurs.



Appelé “veau de mer” (il en a la texture), certains ont apprécié sa chair, d’autres moins. Il a été préparé et goûté sous toutes les formes: à la tahitienne ou en daube, en ragoût etc ... etc ... !!!.

Il est certain que pour nos deux adhérents cette prise restera gravée à jamais dans leur mémoire, car une telle pêche est assez peu ordinaire, ils doivent encore en rêver la nuit .

En tout cas pour une fois les “dents de la mer” ont

fini dans la casserole et non le contraire.

La gourmandise est un vilain défaut et notre requin "taupe" en a fait la malheureuse expérience, mais celà a permis à nos deux compères de réaliser une pêche peu commune. Ils pourront plus tard, au coin du feu, conter cette étrange aventure devant les yeux émerveillés de leurs petits enfants.

PS : le filet n’a subi aucun dégât